

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 27 janvier 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 février 2026

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE - AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DU LOT 4 : ECLAIRAGE PUBLIC SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLEURE DE L'OPÉRATION D'ITINÉRAIRES CYCLABLES MAGNÉ/BESSINES/NIORT - PHASE 1 : BESSINES/NIORT

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Sophie BOUTRIT, Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas ROBIN, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Lydia ZANATTA, Valérie VOLLAND pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Alain CANTEAU, Thierry DEVAUTOUR, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard EPOULET, Michel PAILLEY.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 2 FÉVRIER 2026

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE - AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DU LOT 4 : ECLAIRAGE PUBLIC SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLEURE DE L'OPÉRATION D'ITINÉRAIRES CYCLABLES MAGNÉ/BESSINES/NIORT - PHASE 1 : BESSINES/NIORT

Madame **Anne-Sophie GUICHET**, Déléguée du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les marchés détaillés ci-après, attribués dans le cadre de l'opération d'itinéraires cyclables MAGNÉ/BESSINES/NIORT Phase 1 : BESSINES/NIORT :

- Lot n°1 : Voirie et réseaux divers – Marché n°2025022 notifié le 02/06/2025 à l'entreprise COLAS (79180 CHAURAY)
- Lot n°2 : Espaces verts – Marché n°2025023 notifié le 02/06/2025 à l'entreprise IDVERDE (79210 PRIN DEYRANCON)
- Lot n°3 : Passerelle – Marché n°2025024 notifié le 04/07/2025 à l'entreprise BONNET (79160 COULONGES SUR L'AUTIZE)
- Lot n°4 : Eclairage public - Signalisation lumineuse tricolore Marché n°2025025 notifié le 02/06/2025 à l'entreprise BOUYGUES ENERGIE ET SERVICES (79000 NIORT)

Vu le marché de travaux 2025025 – lot 4 : Eclairage public - Signalisation lumineuse tricolore, dans le cadre de l'opération d'itinéraires cyclables MAGNÉ/BESSINES/NIORT Phase 1 : BESSINES/NIORT, notifié à l'entreprise Bouygues énergie services (79000 NIORT) le 2 juin 2025, pour un montant de 82 070,65 euros HT.

Vu le Code de la commande publique et plus particulièrement son article R.2194-8 qui dispose notamment, qu'un marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens et à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux,

Vu le Code général des collectivités territoriales et plus particulièrement son article L.1414-4 qui dispose que tout projet d'avenant à un marché public entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5 % est soumis pour avis à la commission d'appel d'offres et que lorsque l'assemblée délibérante est appelée à statuer sur un projet d'avenant, l'avis de la commission d'appel d'offres lui est préalablement transmis ;

Considérant que, dans un objectif de conformité réglementaire des carrefours à feux de l'avenue de la Rochelle, du matériel complémentaire de signalisation tricolore doit être ajouté au niveau des traversées piétons/cycles afin d'offrir les conditions de sécurité nécessaires pour tous les usagers de la voie ;

Considérant également la nécessité, au regard de l'évolution du dossier d'exploitation sous chantier établi en partenariat avec le conseil départemental des Deux-Sèvres, de mettre en place un

programme de feu provisoire durant la durée des travaux de requalification du carrefour de l'avenue de la Rochelle avec les boulevards Tardy et Sellier ;

Considérant enfin, pour assurer le bon fonctionnement du carrefour, la nécessité de remplacer des réseaux enterrés situés au croisement de l'avenue de la Rochelle et de la rue Jacques Vandier, dont la vétusté n'a pu être constatée que lors des opérations de terrassements.

Il est proposé au Conseil d'agglomération de modifier le marché initial par voie d'avenant de la manière suivante :

Montant initial du marché en €HT	Montant de l'avenant en € HT	Nouveau montant du marché en €HT	% d'augmentation
82 070, 65	4 816,98	86 887,63	+ 5,87 %

Considérant l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres réunie le 13/01/2026 pour passer cet avenant n°1.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'avenant n° 1 au marché de travaux d'éclairage public, signalisation lumineuse tricolore, dans le cadre de l'opération d'itinéraires cyclables MAGNÉ/BESSINES/NIORT Phase 1 : BESSINES/NIORT
- Autorise le Président, ou la Déléguée du Président, à signer l'avenant n°1 et tous les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

Anne-Sophie GUICHET

Secrétaire de séance

Déléguée du Président